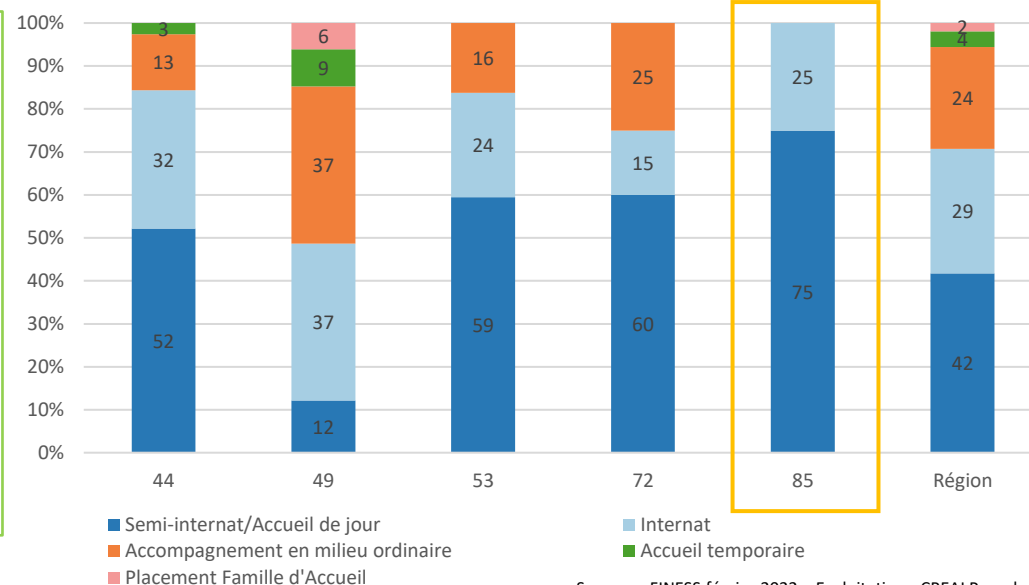


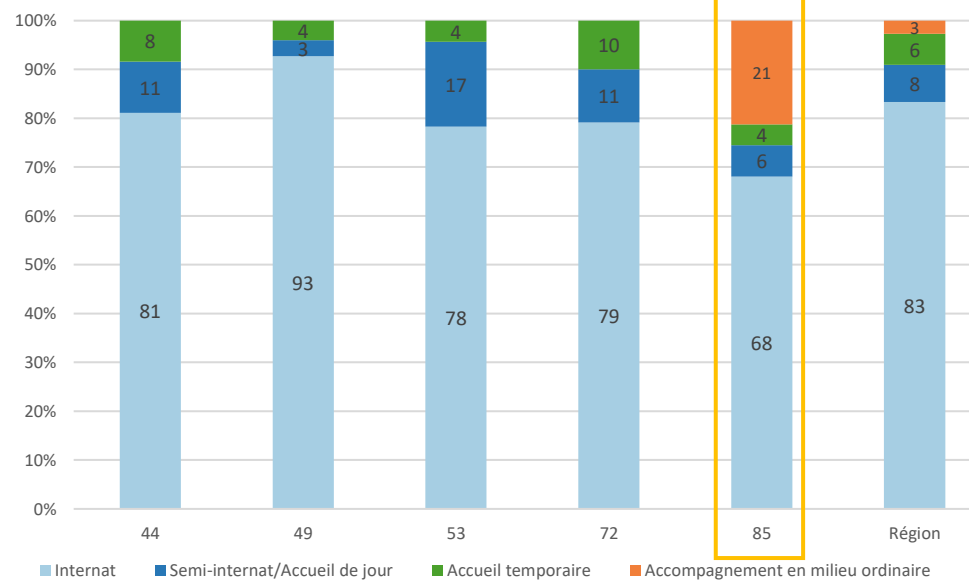
Le volume et la répartition des places agréées pour enfants et adolescents polyhandicapés selon les modalités d'accueil et d'accompagnement

- Le Département de Vendée dispose de 40 places autorisées pour les enfants et adolescents polyhandicapés, ce qui porte le taux d'équipement à 0,3°/°. L'offre en Vendée est inférieure à la moyenne régionale (0,4°/°) et à la moyenne nationale (0,6°/°).
- Un seul opérateur dispose de places autorisées au titre de ses IME.
- L'offre autorisée est exclusivement déployée en IME (l'activité du PCPE PPH n'est pas comptabilisée dans l'offre FINESS et le SESSAD départemental de l'Adapei-Aria accompagne diverses situations de handicap dont le polyhandicap).
- Le taux d'équipement est insuffisant, notamment compte tenu du solde migratoire, et crée des ruptures d'accompagnement malgré la dynamique de file active favorisée par la diversification des prestations.



Le volume et la répartition des places agréées pour adultes polyhandicapés selon les modalités d'accueil et d'accompagnement

- La Vendée dispose de 106 places autorisées pour adultes polyhandicapés ce qui porte le taux d'équipement à 0,3°/°. L'offre disponible est inférieure à la moyenne régionale (0,4°/°) et à la moyenne nationale (0,5°/°).
- L'accueil est exclusivement en MAS mais leurs prestations sont diversifiées et viennent soutenir le maintien en milieu ordinaire (21% de l'offre autorisée) dans le cadre d'une opération de transformation de l'offre soutenue par un AMI de l'ARS.
- L'offre d'accueil temporaire représente 4 % de l'offre et l'accueil en semi-internat représente 6 %.
- L'évolution des modes d'accueil constitue une avancée pour les personnes concernées.



LES CONSTATS

- Un **effort d'inclusion** à travers les partenariats et un mode « projet »: loisirs adaptés, accueil petite enfance, UEE expérimentale, PCPE dédié polyhandicap, AMI ARS pour transformation d'une MAS, ...
- Un **partenariat effectif avec l'Education Nationale** (scolarisation en maternelle, UEE polyhandicap expérimentale, formation des AESH, ...)
- Le **déficit d'offre SSR enfant-adulte** et d'équipe mobile de soins palliatifs enfants est difficilement compensé par la Loire Atlantique.
- L'augmentation récente de l'exercice en libéral des éducateurs spécialisés et autres travailleurs sociaux.
- Une **démographie paramédicale défavorable** et un manque de pédiatres.
- Une **durée d'accompagnement limitée en CAMSP** compte tenu des besoins.
- **L'appropriation des RBPP de la HAS reste hétérogène** et à conforter pour garantir la transition enfant/adulte.
- L'accès à la **formation spécialisée** est difficile à mettre en œuvre dans un contexte de crise RH.
- Des **ressources santé en tension sur les territoires ruraux**.



LES RESSOURCES EN VENDEE

- Accueil de jour et de loisirs de l'AFEP, loisirs pluriels
 - PCPE de coordination polyhandicap
 - Equipe d'appui de l'Adapei-Aria
- Association pour la garde d'enfants handicapés et plateforme de répit.
 - Equipe mobile du CHS.
 - Le réseau Cokillaje
 - ACSODENT.
 - Des SAAD avec places PH
 - Dispositif Handisoins partenaire de 3 établissements de santé
 - SAS Handicap Rare
 - Les articulations avec les acteurs de 3eme ligne (ERHR-PRIOR-CRA-)
 - Des coopérations avec la Loire Atlantique (ESEAN)
 - Le déploiement de la C360
 - Le DAPS 85

ENJEUX:

- La soutenabilité des efforts de transformation de l'offre (enfant et adulte).
- Le maintien de la dynamique partenariale dans une perspective inclusive.
- Les réponses aux besoins de santé compte-tenu des plateaux techniques en IME et du déficit de professionnels de santé.
- Les partenariats à renforcer avec les acteurs de premiers recours, mais aussi avec les expertises complémentaires.
- La formation, la sensibilisation, l'appui ressource, l'ancrage dans les RBPP pour une montée en compétence collective.